

Le négociant européen

Les marchands et négociants vénitiens, acteurs de l'empire de Venise

Annick PETERS-CUSTOT

RÉSUMÉ

À partir du xi^e siècle, les commerçants vénitiens déploient un réseau international fondé sur les comptoirs et privilèges accordés par les empereurs byzantins, puis gagnés par la chute de l'Empire en 1204, accaparés dans les États francs d'Orient, créés sur la mer Noire et dans l'Empire ottoman après 1453. Organisés en structures familiales, les marchands vénitiens développent des techniques de négoce et de banque novatrices. Ils bénéficient surtout de l'appui continu de la Sérénissime qui utilise son arsenal public tout comme les ressorts de la diplomatie, du droit et des conquêtes territoriales dans les îles grecques, sur l'Empire byzantin et de l'autre côté de l'Adriatique pour fonder un véritable empire à deux têtes, commercial et politique, le *Stato da Mar*, à son apogée entre la fin du xiv^e et le milieu du xvi^e siècle. Venise est alors au sommet de sa puissance, et enseigne à tout l'Occident les ressorts du négoce et de la gestion commerciale.



Le Lion de l'Arsenal de Venise, symbole de ce commerce politique qui envisage la guerre et la prédation comme moyen de développement commercial : ce lion provient du port du Pirée, en Grèce d'où il a été rapporté en 1687 par Francesco Morosini, futur

doge. Le lion a été sculpté vers 360 av. J.-C., et il porte sur les épaules et les flancs de longues inscriptions runiques qui serpentent, et qui ont été gravées par des Vikings dans la seconde moitié du XI^e siècle, probablement des mercenaires au service de l'empereur byzantin (les Varègues). Cliché : Annick Peters-Custot.

La puissance commerciale vénitienne aux époques médiévale et moderne plonge ses racines dans les modifications de la géopolitique méditerranéenne au milieu du x^e siècle. Tant la croissance économique de l'Occident que le rétablissement des liaisons maritimes entre l'Empire byzantin et l'Occident grâce à la récupération par l'Empire, en 961, de la Crète, qui était quartier général de la piraterie arabe, permettent un développement sensible du trafic commercial entre Constantinople et les cités italiennes. Parmi ces dernières, celles qui maintiennent des liens politiques et culturels avec le monde byzantin connaissent des conditions très favorables : d'abord les marchands d'Amalfi, puis ceux de Venise, toujours considérée comme une annexe de l'Empire byzantin malgré son indépendance de fait. Les marchands vénitiens obtiennent dès 992 un privilège impérial allégeant les taxes sur les transactions commerciales et de plus amples facilités sont gagnées en 1082 suite à l'aide que la flotte vénitienne apporte à l'Empire byzantin contre les Normands. Rapidement, les Vénitiens obtiennent aussi – de même que leurs concurrents amalfitains, pisans et génois – des autorisations pour s'installer à demeure à Constantinople dans des quartiers et des comptoirs qui leur étaient concédés et où ils s'implantèrent en colonies avec leurs prêtres, leurs notaires et leurs juges. L'arrivée des Italiens à Constantinople change le statut commercial de la capitale byzantine : auparavant débouché majeur de produits apportés par les commerçants syriens, slaves et arabes, Constantinople devient avec les Vénitiens une étape vers d'autres sphères marchandes avec lesquelles la Nouvelle Rome est connectée, notamment le monde islamique et le monde asiatique, terres de négoce et d'explorations (on pense à ce fils de marchand vénitien qu'était Marco Polo...).

Routes et produits du commerce vénitien

Le trafic est-ouest qui s'instaure sous le contrôle vénitien est structurellement déficitaire, les produits apportés de Venise par les marchands (en particulier le sel, que la lagune vénitienne fournissait avec profusion) étant de moindre valeur que ceux retirés des échanges avec les intermédiaires orientaux (soieries et « épices », terme par lequel on désigne non seulement les épices eux-mêmes, mais aussi les onguents, produits médicaux, teintures et colorants). Il faut donc contrebalancer ce déséquilibre par l'apport complémentaire de métaux précieux, en particulier de l'or. Les marchands vénitiens mettent donc en place un système de commerce schématiquement triangulaire depuis l'Afrique du Nord où ils échangent des produits occidentaux contre de l'or qu'ils portent en Égypte pour acquérir des produits de prix, tels que les fameux « épices », échangés ensuite sur les marchés constantinopolitains contre des produits manufacturés de luxe (soieries pourpres notamment), rapatriés enfin en Italie au bénéfice d'une aristocratie occidentale enrichie.

Constantinople n'est pas leur seul point d'ancrage : les Vénitiens se déploient rapidement à Thessalonique, en Crète, en Chypre, puis, après la prise de Constantinople par les croisés de 1204, sur les terres byzantines qui leur sont concédées (essentiellement les îles grecques et des échelles navales majeures) ; enfin, après la fin définitive des États francs d'Orient avec la prise d'Acre en 1291, les Vénitiens rapatrient leurs intérêts sur la mer Noire où ils entrent en contact direct avec leurs homologues slaves et asiatiques. L'unification de l'espace asiatique se construit alors sous l'égide de l'empire mongol qui avait établi une domination du Pacifique à la Volga, sécurisant les déplacements des caravanes le long des routes de la soie. C'est, sans surprise, dans cette zone de contact de la mer Noire que naissent les premiers clusters de la Grande Peste, dès 1347. La prise de Constantinople par Mehmet II en 1453 et les conflits récurrents des puissances occidentales avec l'Empire ottoman ne brident que modérément l'implication des marchands vénitiens dans les activités commerciales avec l'Orient, du moins jusqu'aux grands conflits qui commencent au second tiers du xvi^e siècle.

Le *Stato da Mar*

On a beaucoup écrit et débattu sur les raisons de la puissance et de la réussite internationales des négociants vénitiens et leur participation au développement de ce qu'on n'hésite guère à qualifier d'« empire colonial » et qui connaît son apogée entre la fin du xiv^e et le milieu du xvi^e siècle. L'approvisionnement d'une cité de lagune dépourvue ou presque d'un *hinterland* suffisant à ses besoins propres a sans doute motivé la fondation d'un

empire commercial qui était d'abord une pompe mercantile, un système de prélèvement des ressources. L'atout majeur des marchands vénitiens tient donc dans le soutien sans faille que la république de Venise leur apporte continûment : l'enjeu commercial est aussi un enjeu politique, et ce qu'on appelle le *Stato da Mar* vénitien, de part et d'autre de l'Adriatique et dans les îles grecques, est avant tout un empire politico-commercial. La Sérénissime met donc au service des marchands son arsenal public, plusieurs fois agrandi et réaménagé, les dynamiques de sa diplomatie et les services de ses ambassadeurs comme de sa flotte de guerre pour accompagner les convois ; sans compter les bénéfices du contrôle public sur le commerce de cette denrée hautement stratégique, le sel. Bien des alliances et des guerres ont, du point de vue de Venise, l'enjeu premier d'assurer les conditions de son commerce : ainsi la capture de l'Empire byzantin en 1204 par les Latins est notoirement motivée par le besoin de sécurité des commerçants vénitiens, échaudés par les confiscations de leurs biens par l'empereur byzantin en 1171.

Les marchands vénitiens et l'innovation commerciale en Occident

Ce soutien politique stimule et accompagne les dynamiques d'innovation commerciale mais aussi techniques que déploient les commerçants vénitiens : les *colleganze*, par exemple, ces sociétés en commandites qui permettent progressivement aux marchands vénitiens de se faire représenter par un système de procuration, et de gérer ainsi leurs affaires à l'étranger depuis le Rialto, après avoir passé une période de formation, jeunes, sur les comptoirs lointains de leurs parents (car tout est une affaire de famille) ; les formes de plus en plus complexes de la comptabilité bancaire et commerciale ; les techniques de la construction des galères ; enfin, cette innovation législative promise à un succès pérenne qu'est, en 1474, l'invention du dépôt de brevet, que la Sérénissime crée pour protéger la propriété intellectuelle sur les découvertes techniques faites par tout le monde, Vénitien ou étranger. Venise, grâce à ses marchands et à son extraordinaire réseau commercial bénéficiant d'infrastructures d'État, devient elle-même une plaque tournante cosmopolite au cœur des circulations, migrations et diasporas méditerranéennes, et prend à la fin du Moyen Âge la dimension d'une capitale intellectuelle à l'heure de la renaissance des études grecques en Occident, puis de l'imprimerie. Une partie des milieux commerçants vénitiens s'inscrit en effet dans le prolifique marché des manuscrits grecs et de leur publication imprimée, profitant des réfugiés byzantins qui fuient la progression ottomane.

À la fin du Moyen Âge, réactivité, innovation et anticipation des marchés font des marchands vénitiens des maîtres dans l'activité commerciale, et de Venise elle-même une sorte de *business school* où les marchands de tout l'Occident viennent apprendre les techniques de l'achalandage, de la négociation bancaire, de la spéculation sur les taux de change : bref, les ficelles du succès commercial vénitien et de la gestion du monde.

BIBLIOGRAPHIE

BRAUNSTEIN, Philippe (dir.), *Venise 1500. La puissance, la novation et la concorde : le triomphe du mythe*, Paris, Autrement (coll. « Mémoires »), 1993.

CROUZET-PAVAN, Élisabeth, *Le Moyen Âge de Venise : les eaux salées au miracle de pierres*, Paris, Albin Michel, 2015.

FAUGERON, Fabien, *Nourrir la ville. Ravitaillement, marchés et métiers de l'alimentation à Venise dans les derniers siècles du Moyen Âge*, Rome, Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 362, 2014.

GIARDINA, Andre (dir.), *Storia mondiale dell'Italia*, Rome, Laterza, 2017, notices : « 1204. La crociata dell'inganno » (Marina Montesano) ; « 1257. Italiani in guerra per il controllo dei mari » (Antonio Musarra) ; « 1271. Le meraviglie d'Oriente » (Franco Cardini) ; « 1347. Untori italiani per la peste nera » (Alfredo Santoro) ; « 1474. Tutelare l'ingegno » (Luca Molà).

Source URL:

<https://ehne.fr/encyclopedie/thématiques/l'europe-et-le-monde/le-négociant-européen/les-marchands-et-négociants-vénitiens-acteurs-de-l'empire-de-venise>